

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Appel à projets ouvert du 6 mars au 8 mai 2017

1. CADRE GÉNÉRAL

Depuis 2011, l'AUF lance régulièrement un appel à projets de formation à l'attention de l'ensemble des établissements membres en Europe centrale et orientale ayant comme finalité de renforcer, compléter et diversifier l'offre disponible, mettre à disposition des établissements membres des actions correspondant à leurs besoins et favoriser/améliorer l'insertion rapide de leurs étudiants.

Ce volet a pour ambition de soutenir des parcours de formation de niveau licence et master innovants et pertinents, ouverts à toute ou partie de la région et qui présentent une réelle valeur ajoutée en matière de formations disponibles en Europe centrale et orientale.

De manière plus spécifique (que ce soit des formations en français ou de français), il s'agit de répondre, par des projets de formation aux objectifs suivants :

- consolider la dimension régionale et l'attractivité des formations francophones existantes ;
- élargir les champs disciplinaires du réseau des formations francophones par la mise en place de nouvelles filières ;
- accroître la visibilité internationale des formations francophones de la région ;
- renforcer des capacités des équipes d'enseignants-chercheurs par l'harmonisation des méthodes et des contenus et par le partage d'outils et de documents de référence communs.

2. TYPES DE PROJETS ÉLIGIBLES

Les projets proposés en réponse à cet appel doivent être des projets de formation (création d'une dynamique régionale dès le niveau de la licence) visant à :

- renforcer les liens avec le marché du travail et adapter les formations pour mieux répondre à l'évolution de l'environnement socio-économique ;
- renforcer l'attractivité des formations (par la mise en place de co-diplomation, le développement de masters régionaux, l'adaptation des formations au contexte local et régional, la mise en réseau des formations existantes) ;
- favoriser le plurilinguisme au sein des universités membres ;
- stimuler la publication de la production didactique en français dans la région ;
- appuyer la formation de la relève francophone dans les universités de la région.

3. SOUTIEN DE L'AUF

Dans la limite du budget alloué, le soutien de l'AUF peut porter sur les activités suivantes :

- **activités visant les contenus de la formation** : mobilités et missions des enseignants, mise à niveau des supports de cours, création de nouveaux modules de formation, édition et publication des manuels, ateliers de formations pour les enseignants, etc.
- **activités visant l'insertion professionnelles des étudiants** (au moins deux types d'activités) : cours de mise à niveau de français, journées d'études, stages professionnels, ateliers de formation, visites d'entreprise, etc.
- **activités de valorisation de la formation** : actions de diffusion et d'animation, etc.

À titre indicatif, le financement moyen d'un projet est de l'ordre de 15 000 €.

4. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le projet doit être porté par un établissement d'enseignement supérieur membre de l'AUF en ECO.

L'établissement porteur du projet doit satisfaire aux conditions suivantes, faute de quoi le dossier ne sera pas examiné :

- être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF ;
- soumettre le formulaire de candidature en ligne dans les délais impartis ;
- produire l'ensemble des pièces demandées (cf. section 9 du présent document).

Tous les projets doivent :

- être menés en partenariat ;
- justifier d'un co-financement de **15 %** au moins (les ressources matérielles d'infrastructure ne sont pas prises en compte).

5. PROCÉDURE DE SÉLECTION

L'ensemble des projets de formation déposés lors de cet appel seront évalués, dans un premier temps, sur la base des conditions de candidature. Seuls les projets qui répondent aux conditions de candidature seront évalués, dans un second temps, au regard de critères de sélection ci-dessous.

A l'issue de l'expertise, l'ensemble des dossiers est soumis à la Commission régionale d'experts. Conformément aux usages universitaires, les décisions de la Commission régionale d'experts sont rendues de façon souveraine.

Important : les projets peuvent être acceptés sous réserve de modifications demandées par la CRE. Ces modifications peuvent aussi bien porter sur des aspects scientifiques que financiers. L'AUF en Europe centrale et orientale publie la liste des projets à financer à concurrence des budgets disponibles.

La liste des résultats définitifs sera mise en ligne dans la rubrique « Actualités régionales » du site de l'AUF : www.auf.org/europe-centrale-et-orientale/

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères retenus pour la sélection des projets sont :

- **la qualité scientifique du projet :** la qualité scientifique intrinsèque du dossier, l'innovation et l'apport scientifique du projet ;
- **l'opportunité régionale du projet :** l'impact sur le développement de la formation francophone dans la région ;
- **les cofinancements :** la participation des universités au financement, l'existence d'autres financements ;
- **l'adéquation du budget estimé** par rapport aux activités proposées ;
- **la diversification du partenariat opérationnel :** sont prioritaires les formations intégrant des partenaires socio-économiques ;
- **la valorisation** (durabilité, diffusion et exploitation) systématique des résultats (produits, méthodes, expériences, bonnes pratiques de coopération académique, scientifique et institutionnelle) pour maximiser l'impact du projet sur les bénéficiaires.

Une attention particulière sera accordée à la qualité rédactionnelle du dossier, et à la présence de l'ensemble des informations demandées, d'ordre scientifique, administratif et financier.

7. DURÉE DES PROJETS

Les projets pourront démarrer à la rentrée 2017. Le financement du projet portera sur une période de 2 années académiques, répartie en 2 phases successives de 10 mois.

8. CALENDRIER

6 mars 2017 – lancement de l'appel à projets

8 mai 2017 – clôture de l'appel à projets

29 mai 2017 – publication des résultats de l'appel à projet et envoi des conventions aux porteurs des projets

1 septembre 2017 – démarrage des projets.

9. CONSTITUTION DU DOSSIER

ATTENTION :

Le dossier doit obligatoirement être déposé en ligne sur la plate-forme **formulaires.auf.org (Appel à projets, Formations francophones 2017, Europe centrale et orientale)** avant le **8 mai 2017**, délai de rigueur. Un exemplaire imprimé peut être transmis ultérieurement à la Direction de l'AUF en ECO ou à ses implantations dans la région (cf. annexe 2 du présent document).

Pour être complet, **le dossier doit comprendre les pièces suivantes :**

- le formulaire de candidature, dûment complété en ligne sur **formulaires.auf.org**
- les annexes au formulaire de candidature.

Le porteur de projet doit présenter un budget prévisionnel équilibré dans lequel apparaît la subvention sollicitée. **Il est nécessaire d'indiquer la contribution financière de l'établissement porteur et des autres partenaires du projet.** S'agissant d'une subvention, nous attirons votre attention sur le fait que la provision maximale qui sera réservée à la réalisation de vos actions pourra être inférieure au montant estimé dans votre dossier de candidature.

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier. Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du formulaire en ligne même si l'appel à projets est encore ouvert.

Un établissement peut déposer plusieurs projets. Un dossier complet doit être constitué pour chaque projet proposé.

Les résultats de la sélection seront connus pour le **29 mai 2017** au plus tard. Ils seront formalisés par un courriel de notification adressé au porteur du projet, appelé « notification de sélection ».

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les projets de formation pourront avoir des formats très divers, **les activités soutenues** dans le cadre de cet appel visant principalement :

- les programmes, cours, programmes d'études communs, modules communs (y compris modules en ligne), intégration d'un large éventail de modes d'apprentissage (apprentissage à distance, à temps partiel, modulaire) ;
- les écoles d'été ;
- les activités de formation, d'enseignement et d'apprentissage ;
- la mise à niveau du français ;
- le module complémentaire et spécifique pour une formation déjà en place ;
- la participation d'étudiants à un module organisé par d'autres universités/organismes ;
- les journées d'étude ;
- la visite d'entreprise ;
- **de la mobilité à des fins d'apprentissage** : stages professionnels d'une durée allant de 1 à 3 mois ;
- **de la mobilité pour les enseignants** d'une durée de 2 jours à 1 mois : **pour une activité d'enseignement** au sein d'un établissement partenaire à l'étranger (maximum 5 jours ouvrables) ; **pour une activité de formation** : période de stage ou d'observation au sein d'une entreprise ou d'un établissement de formation professionnelle (de 1 à 2 mois) ;
- les supports et méthodes d'apprentissage, d'enseignement, de formation et d'animation socio-éducative, approches et outils pédagogiques ;
- les activités d'information, de sensibilisation et de valorisation.

11. REPÈRES BUDGÉTAIRES

Type de soutien	Code	Montant maximal en région ECO	Montant maximal hors région ECO (Nord)	Autres financements
Allocation de stage professionnel	ASM	570 EUR/mois	810 EUR/mois	
Allocation de master	AMM	570 EUR/mois	810 EUR/mois	
Allocation de mobilité de formation	APF	720 EUR/mois	1010 EUR/mois	
Mission d'enseignement (pour les enseignants invités)	MIR	110 EUR/nuitée	140 EUR/nuitée	
Mise a niveau du français	FOB	11 EUR brut/heure		
Organisation de formations	FOB	90 EUR brut/jour de formation		

DÉPENSES NON-ÉLIGIBLES

- tout type de rémunération des membres de l'équipe et de l'agent comptable de l'établissement qui gère le projet, charges salariales incluses ;
- frais liés à la connexion Internet, au loyer, au mobilier, aux charges des locaux utilisés ;
- frais d'assurance (voyage, responsabilité civile, etc.) et frais d'obtention de visa ;
- frais de repas des personnels ayant perçu des perdiems ou des indemnités ;
- frais l'organisation des activités culturelles (exemple : visites de musées, tours de ville, etc).

Le soutien accordé par l'AUF **ne pourra porter ni sur des dotations pédagogiques et techniques** à venir **ni** sur des **dépenses de personnel**.

ANNEXES

ANNEXE 1 – LISTE DES CHAMPS DISCIPLINAIRES					
DISCIPLINE	CODE	DISCIPLINE	CODE	DISCIPLINE	CODE
Administration publique	D100	Écologie	D117	Médecine vétérinaire	D134
Agro-alimentaire	D101	Économie	D118	Océanographie	D135
Agronomie	D102	Éducation	D119	Philosophie	D136
Aménagement du territoire	D103	Environnement	D120	Physique	D137
Anthropologie	D104	Foresterie	D121	Politique	D138
Archéologie	D105	Génie	D122	Psychologie	D139
Architecture	D106	Géographie	D123	Religions	D140
Arts	D107	Géologie	D124	Santé	D141
Astronomie	D108	Gestion	D125	Sciences de l'information	D142
Biologie	D109	Histoire	D126	Sociologie	D143
Biotechnologies	D110	Hydrologie	D127	Statistiques	D144
Chimie	D111	Informatique	D128	Télécommunications	D145
Commerce	D112	Langues	D129	Téledétection	D146
Communications	D113	Linguistique	D130	Tourisme	D147
Criminologie	D114	Littératures	D131	Traduction	D148
Démographie	D115	Mathématiques	D132	Travail social	D149
Droit	D116	Médecine	D133		

ANNEXE 2 – LISTE DES IMPLANTATIONS DE L'AUF EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DES PAYS SITUÉS DANS LEUR AIRE DE COMPÉTENCE

<p>Direction Europe centrale et orientale 1, rue Schitu Magureanu 050025, Bucarest, ROUMANIE Téléphone : 004 021 312 12 76 Télécopie : 004 021 312 16 66 courriel : europa-centrale-orientale@auf.org site : www.auf.org/europa-centrale-et-orientale/</p>	<p>Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Monténégro, Ouzbékistan, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, République Tchèque, Turkménistan, Turquie, Ukraine</p>
<p>Antenne de Chisinau Université Libre Internationale de Moldova 52, rue Vlaicu Pârcalab, bureau 329 2012, Chisinau, MOLDOVA Téléphone : 00 373 22 23 75 35 Télécopie : 00 373 22 23 23 45 courriel : info@md.auf.org</p>	
<p>Antenne de Sofia 1, rue Léopold Sédar Senghor Bâtiment Nord, entrée Shipka, étage 4 1618, Sofia, BULGARIE Téléphone : 00 359 2 423 29 54 Télécopie : 00 359 2 955 95 85</p>	<p>Campus numérique francophone d'Erevan Université Linguistique d'État « V. Brussov » d'Erevan 42, rue Toumanian 002, Erevan, ARMÉNIE Téléphone : 00 374 10 54 39 09 Télécopie : 00 374 10 58 55 5</p>
<p>Campus numérique francophone de Tbilissi Université d'État de Tbilissi 36, avenue Tchavtchavadzé Bâtiment V 0179, Tbilissi, GÉORGIE Téléphone : 00 995 32 91 60 08</p>	<p>Campus numérique francophone de Tirana Université de Tirana Faculté des Langues Étrangères rue El Basan étage 1, aile gauche, salle 107 Tirana, ALBANIE Téléphone : 00 355 68 24 14 329</p>